

Éphraïm égaré
ou
la justice des nations

Dans la même collection

- Patrick Denys, *Épidaure*, 2012
Pierre Fréha, *Nous irons voir la Tour Eiffel*, 2012
Jean Gillibert, *De la chair et des cendres*, 2012
Jean Gillibert, *À coups de théâtre*, 2012
Nicole Hatem, *Surabondance*, 2012
Didier Mansuy, *Facettes*, 2012
Didier Mansuy, *Les Porteurs de feu*, 2012
Lucette Mouline, *L'Horreur parturiente*, 2012
Lucette Mouline, *Museum verbum*, 2012
Bahjat Rizk, *Monologues intérieurs*, 2012
Dominique Rouche, *Œdipe le chien*, 2012
Antoine de Vial, *Obéir à Gavrinis*, 2012.
- Éric Colombo, *Par où passe la lumière...*, 2013
Raymond Espinose, *Lisières, Carnets 2009-2012*, 2013
Henri Heinemann, *Chants d'Opale*, 2013
Lucette Mouline, *Zapping à New York*, 2013
Antoine de Vial, *Americadire*, 2013
Guy R. Vincent, *Séceph l'Hispéen*, 2013.
- Jean-Louis Delvolvé, *Le gerfaut*, 2014
Toufic El-Khoury, *Léthéapolis*, 2014
Gérard Laplace, *La façon des Insulaires*, 2014
Andrée Montero, *Le frère*, 2014
Laurent Peireire, *Ostentation*, 2014
Michèle Ramond, *Les saisons du jardin*, 2014
Michèle Ramond, *Les rêveries de Madame Halley*, 2014.
- Michel Arouimi, *Quatre adieux*, 2015
Patrick Corneau, *Vies épinglées*, 2015
Chantal Danjou, *Les cueilleurs de pommes*, 2015
Raymond Espinose, *Villa Dampierre*, 2015
Henri Heinemann, *L'Éternité pliée, Journal, Le Voyageur éparpillé*, tome V,
2015
Fanny Lévy, *Une existence au fil de son passage dans le monde*, 2015
A. Lichtenbaum, *Éphraïm égaré ou la justice des nations*, 2015
Béatrix Ulysse, *Sur la route du réel*, 2015.

A. Lichtenbaum

Éphraïm égaré
ou
la justice des nations

« Voici donc la formule qui décrit l'état du moi, quand le désespoir en est entièrement extirpé : en s'orientant vers lui-même, en voulant être lui-même, le moi plonge, à travers sa propre transparence, dans la puissance qui l'a posé. »

Søren Kierkegaard, in *Traité du désespoir*

« Chacun d'entre nous peut comprendre et raisonner sur ce que les gens doivent être nécessairement ; nous rêvons et sommes possédés par ce qu'ils *sont* de manière accidentelle et incompréhensible. »

Randall Jarrell, in *Pictures from an institution*

ONZIÈME CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Palais de Justice, Île de la Cité, Paris

ACCUSÉ : Monsieur Éphraïm Vilnaï, chercheur à l'Institut des Microfilms de Jérusalem.

CHEF D'ACCUSATION : Vol commis avec dégradation par une personne chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions.

Article de presse en date du 5 janvier 2006

L'instruction pénale de l'affaire Vilnaï est désormais achevée. Madame Aurélie Grecque, juge chargée de l'instruction de ce dossier, suivant le réquisitoire du Procureur de la République, a rendu son ordonnance le 12 décembre 2005. Elle renvoie Monsieur Éphraïm Vilnaï, membre de l'Institut des Microfilms de Jérusalem, interpellé et mis en examen en juillet 2004, devant le tribunal correctionnel pour vol, commis avec dégradation, d'un manuscrit, coté H63 dans les collections de la Bibliothèque Nationale de France, par une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Vilnaï étant effectivement, à la date des faits imputés, missionné par l'État français pour une recherche dans les collections hébraïques de la BnF. La juge constate, par ailleurs, la prescription de l'action publique et donc le non lieu pour les autres faits dénoncés dans les nombreuses plaintes pour vol de manuscrits hébraïques déposées depuis 1993. L'ordonnance du juge d'instruction et le réquisitoire définitif du parquet constatent à leur tour la prescription de l'action publique pour les infractions visées par ces plaintes. Le parquet précise cependant que l'information judiciaire établit la responsabilité de Monsieur Vilnaï, bien qu'il y ait lieu pour ces infractions de constater la prescription.

I. Disparitions — Joseph sans ses frères

— *Vous vous appelez Éphraïm Vilnaï. Vous possédez la double nationalité française et israélienne. Vous êtes né en 1948 à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande. Vous avez commencé des études classiques à l'Université Hébraïque de Jérusalem, obtenant un diplôme de licence avec mention. Vous y avez étudié plus particulièrement la grammaire biblique, l'hébreu michnique et l'araméen. Vous êtes ensuite parti continuer vos études ici, à Paris, pour parfaire entre autres vos connaissances de grec et de latin.*

Joseph Vilnaï avançait droit devant lui, éperdument, comme si un monde s'engloutissait dans le bruit de ses pas, un monde sur lequel jamais il ne pourrait se retourner, en aucune façon, si même il l'avait voulu. Parfois il glissait dans une flaque et l'une de ses semelles prenait feu. Alors il ralentissait à peine, claudiquant et frottant sa chaussure embrasée pour en faire tomber les particules de phosphore qui laissaient derrière lui un sillage lumineux et sifflant. De part et d'autre de l'avenue dévastée, des cariatides se tordaient de douleur, immobiles, ou bien gisaient à terre dans une plainte muette. Il ne parvenait pas à décider s'il glissait dans un silence d'éternité ou s'il se débattait dans un enfer hurlant. Peut-être n'était-ce là après tout que le souvenir d'un vacarme dont l'écho l'emplissait tout entier ; peut-être les sourds glissent-ils ainsi dans le tumulte du monde, comme les poissons des grands fonds traversent les tempêtes.

Éphraïm savait seulement que lui n'était jamais allé à Berlin, honorant cette promesse faite sur le lit de mort de son père Joseph. Et d'ailleurs ces interminables avenues qu'il parcourait sans relâche étaient elles aussi

détruites sans retour. Dès les premiers mots de madame la Présidente, quelques évidences s'étaient imposées à son esprit sans qu'il songeât à les combattre. Il comprit que cette après-midi si parisienne, grise comme le plumage des pigeons posés sur les piliers en ogive de la Sainte Chapelle serait bel et bien déterminante, comme la loi française l'avait voulue certes, mais également pour de toutes autres raisons qui lui échappaient encore, comme un rendez-vous qu'il n'avait pas fixé mais ne pouvait manquer. Il risquait la prison ; il en avait peur ; il avait à cœur de l'éviter et il avait tout mis en œuvre pour cela, sans trop se demander s'il la méritait, un verbe qui le laissait perplexe à tout le moins. Autre chose l'avait enfin rattrapé dans cette cour de justice lambrissée et presque cossue, un peu à la manière d'un magasin de tissus de province du dix-neuvième siècle, autre chose qu'il n'avait aucun moyen de contrôler ni d'écarter, qui lui faisait une peur horrible comme tout ce sur quoi l'ironie n'avait aucune prise, autre chose qu'il avait usé la meilleure partie de sa vie à tenter de mettre à l'écart, et qui bien sûr — là-dessus il ne se leurrerait plus depuis longtemps — était simplement lui-même.

— *Oui, Madame la Présidente.*

La chaleur de l'incendie s'empara de lui à nouveau, une chaleur non pas moite, mais craquante, pointue, exquise et comme accordée à ces étincelles de sens qui composaient instantanément un monde d'une structure effrayante, à la complexité sans limite. Il croyait distinctement entendre le vrombissement lointain des avions américains que son père lui avait décrits par le menu, mêlé au bruit sourd du canon russe qui tonnait, plus proche, insistant et vengeur ; et il glissait par la fenêtre un œil étonné et incrédule sur la Sainte Chapelle toujours intacte et le lent déploiement d'un cérémonial dont il demeurait partie absente. Là-bas, dans la grande ville qu'il ne connaissait pas, qui lui parut soudain ce qu'elle était, une sorte de gigantesque trait d'union entre lui et lui — toujours cet égocentrisme qui le prenait au dépourvu — il atteignit à bout de souffle le carrefour ou plutôt la placette qu'il visait, dont chaque immeuble l'avait salué bien des fois sur les photos jaunies qui avaient survécu à la traversée de la Méditerranée. Pourquoi donc fallait-il que lui, Éphraïm, revive pour son

compte, en cet instant précis, seule porte d'entrée vers une vérité dont il ne voulait pas, une histoire qu'il croyait endormie dans de vieux albums, entassés sous un buffet bon marché au No ** de la rue Beit ha Kerem, à Jérusalem ? La question était oiseuse, ou du moins l'urgence ailleurs. *Éphraïm Vilnaï, vous êtes né en 1948 à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande...* Quel affreux ramassis d'absurdités ! Un ami physicien lui avaient un jour servi un petit discours sur la relativité et les divers systèmes de coordonnées dont, pour se défendre contre l'ennui, il n'avait finalement retenu que ce que lui-même avait alors échafaudé. En deux mots, l'idée que l'on puisse nommer le même événement dans différentes langues de manières équivalentes et traductibles lui était depuis apparue comme d'une affligeante pauvreté ; il n'avait pas voulu doucher l'enthousiasme naïvement scientifique de son ami — ami, vraiment ? — par des considérations qui lui eussent de toutes manières échappé. Oui, il était bien né au mois de Tammuz 5708, qui avait certes quelques affinités discutables avec juillet 1948, encore que la conversion était bien sommaire. Mais dire que sa mère était alors allemande relevait de la plus douteuse plaisanterie étant donné qu'elle avait été déchue de cette nationalité plusieurs années auparavant ; quant à son père, il avait bien eu fugitivement l'honneur de devenir sujet du Tsar, puis même des Soviets, mais c'était à la faveur, si l'on peut dire, d'un pogrom, puis d'une incursion de l'armée rouge en territoire lithuanien. Ces deux événements pris ensemble avaient eu raison d'une petite moitié de la population du village, laissant le reste terré derrière des fenêtres privées de carreaux. Et puis, pour la famille Vilnaï, le second événement ne s'était au fond distingué du premier que par le fait que leur voisin le plus haïeux et le plus haïssable avait été presque immédiatement promu Commissaire du Peuple, sous prétexte qu'il baragouinait le russe. Il fallait reconnaître que par la suite, cela avait été pour lui un jeu d'enfant que de s'initier au soviétique, langue pour laquelle il avait manifesté des dons remarquables et qu'il avait maîtrisée avec une étonnante facilité. Quelques décennies plus tard, à la naissance d'Éphraïm, son père était citoyen d'un État vieux de trois mois et cinq armées arabes se délectaient par avance du bain de sang dans lequel cet État ne pouvait manquer d'être anéanti. Avec tout cela on pouvait sans doute énoncer calmement : *Vous êtes né en 1948, à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande.*

Plusieurs des immeubles étaient éventrés, laissant deviner avec l'indifférente obscénité du malheur des papiers peints de chambre d'enfants ou des salons qui avaient fait la fierté de jeunes ménages aujourd'hui partis en fumée, et on se prenait à imaginer des pianos absents sur lesquels traîneraient encore des lambeaux détremvés de partitions de Schubert et des bergères de plâtre. Non décidément, il n'était pas né en 1948, à Tel Aviv, simple banlieue de Jaffa devenue « colline du printemps », ville blanche sortie des sables par la volonté de quelques illuminés il y avait à peine un petit siècle — encore que, déformation professionnelle aidant, il ne pouvait complètement ignorer *Ezéchiel III, 15* : « *J'allai vers les exilés de Tel Aviv...* » ; mais peut-être devait-il situer sa naissance en 1912, comme son père Joseph, dans un *shtetl* de Lithuanie, à moins que ce ne fût en 1072, à Troyes ; et d'ailleurs il lui aurait plu de devenir un humble — suspecte humilité que celle-là ! — disciple de ce Rachi dont la littéralité avait mis longtemps à le séduire, cette même littéralité tranquille des commentaires de la *Vita Nova* de Dante par lui-même, cette fidélité à la lettre qui donnait au monde son assise, aux mots leur pleine sève, aux *mitsvot* leur sens obvie et profond.

— *Vous avez soutenu en 1975, à la Sorbonne, plus précisément à l'Université Paris IV, un Doctorat de Troisième Cycle sur « Les enluminures dans les manuscrits hébreux du moyen âge français », texte qui a donné lieu par la suite à un livre publié aux Presses Universitaires de France et portant le même titre.*

— *Oui, Madame la Présidente.*

Par un reste de vanité où il sentait combien entrainé de désespoir, il lui vint à l'esprit d'ajouter que le livre faisait toujours autorité, plus de trente ans après sa publication. Mais il vit devant lui se lever cette longue cohorte de génies qui n'avaient pas même songé à signer leurs ouvrages, sans parler de ceux qui étaient partis sans avoir écrit un mot, ni joué une note, ni peint leur premier soleil couchant. Et puis, toutes ses études lui avaient du moins procuré une infinité de refuges. Il pouvait à loisir se métamorphoser en paysan grec ou en sénateur romain, en talmudiste rhénan, en hassid comme en cabaliste de Safed, en fellah égyptien comme en stylite dévoré

par les mouches. Et il admirait cette *Mort de Virgile* où Broch avait su bâtir ligne après ligne la citadelle inexpugnable que seule la littérature avait quelque chance de lui offrir, œuvre illisible et géniale dont les malheurs du monde pouvaient battre la muraille sans aucunement la menacer, comme les guerres ne peuvent rien contre les monastères, surtout ceux qu'elles parviennent à effacer de ce monde-ci, *ha'olam hazé*.

Mais aujourd'hui, il n'était plus question de cela ; il lui était donné d'explorer la tâche aveugle qui l'avait mené devant ce tribunal absurde, sous le coup d'accusations non moins absurdes qu'il ne reconstituait d'ailleurs au besoin qu'en suivant un cheminement étranger et tout abstrait. Mais l'heure n'était pas venue et il différa avec effort une infinité de considérations qui l'assaillaient, foudroyantes, exigeant sans relâche d'être laborieusement mises en mots.

Il repartit. Il se tenait à présent sur le trottoir, devant l'immeuble miraculeusement presque intact, en ce début de mai 1945, ayant traversé la moitié de l'Europe sous les bombes pour la seule vision de cette fenêtre toujours divisée par le même rideau de cretonne blanche. La dernière fois, presque sept ans auparavant, il lui avait dit dans un souffle, presque légèrement parce que c'était trop grave, trop improbable, qu'il l'attendrait, quoi qu'il arrive, aussi longtemps qu'il le faudrait, de l'autre côté de la Méditerranée, à Jaffa, sur un quai inconnu inondé de soleil. Il ne pensait plus à entrevoir sa silhouette avant de monter, déclenchant d'un doigt le carillon familial et magique. Il triturait inconsciemment les franges de son *talith* qui dépassaient de son pantalon d'uniforme britannique si éculé qu'il en était presque méconnaissable ; ce *talith katan*, il n'avait jamais pu l'abandonner, lui Joseph Vilnaï, ex-génie de son *shtetl* natal, traître à tout jamais, drôle de *maskil* pas si éclairé que cela, espèce de talmudiste goy enrôlé par les exécrables Lumières — sans ce bout de tissu blanc et bleu, il se sentait tout bonnement nu. Ses yeux tombèrent sur les franges blanches avec leurs nœuds savants, à mi-chemin du procédé mnémotechnique et de l'amulette. Elles auraient dû être bleues, *tekhelet*, ce bleu ciel profond dont le secret était déjà perdu il y a deux mille ans et dont le Talmud discute la nuance avec son exhaustivité coutumière. Le texte lui revint aussitôt intégralement en mémoire, dans la version de Babylone, y compris tous les *tossafot*, ajouts divers, controverses de toutes époques, texte plus familier,

plus familialement proche que Schiller ne le deviendrait jamais. Il le chassa comme on écarte un enfant chéri et importun, et se mit à prier. Le fracas des bombes s'éloigna.

— *Après votre retour en Israël, en 1975, Monsieur Vilnai, vous avez occupé dans ce pays plusieurs postes universitaires temporaires, jusqu'en 1980, date à laquelle vous avez été nommé à l'Institut des Microfilms de Jérusalem, où vous êtes toujours actuellement employé. Je rappellerai ici que cet institut, rattaché à la Bibliothèque Nationale d'Israël, a pour mission de recenser tous les manuscrits hébraïques du monde et d'en produire un catalogue aussi précis que possible, y compris un système de reproduction sur microfilms dont nous aurons à reparler. Pour l'instant, je vous demanderai seulement si vous approuvez cette description évidemment sommaire ?*

— *Oui, Madame la Présidente.*

Si le français l'avait toujours séduit, aujourd'hui seulement il sentait pleinement le pourquoi de cette attraction. Il ne pouvait rester insensible à la langue de la Présidente, qui lui rappelait les débuts de son long séjour parisien ; il s'était alors mis en tête de suivre à la lettre le conseil de Stendhal, d'apprendre le français dans le Code Civil. « Tout condamné à mort aura la tête tranchée », se répétait-il. N'était-ce pas admirable ? Ici pas de Hillel ni de Shammaï pour se... chamailler justement. La tête n'était pas coupée à moitié ni ne flottait dans les limbes d'une culpabilité indécidable. Non, elle roulait, proprement, dans le panier diligemment disposé à cet effet — nonobstant un flot de sang que l'on pouvait négliger pour les besoins de la démonstration ; c'en était fini du condamné et de la phrase, ni trop longue ni trop courte. Au fil des ans il avait fini par attribuer tous les maux qui l'assaillaient au *pilpul* qui après des générations continuait de bourdonner dans ses veines. Le Code Civil avait été écrit pour répondre à certaines questions ; le Talmud pour en poser ; c'était aussi simple que cela — sauf que non, bien sûr. Le Code répondait à des besoins élémentaires et vitaux ; le Talmud s'efforçait avec succès d'en créer jusque dans les recoins les plus cachés de l'esprit, pour ne pas dire les plus saugrenus. Toutefois, bien entendu, même sur ce sujet, il ne pouvait se faire une opinion nette ni atteindre une conclusion définitive. Tantôt

il considérait comme une évidente supériorité cette façon qu'il avait de trouver mille facettes à la moindre vétille, instantanément, sans y songer. Il appelait cela ses instants de cristal, ceux qui lui procuraient le plaisir le plus réel et pas toujours le plus avouable. Les autres, plus nombreux, relevaient du marais, de ce marécage dans lequel il ne cessait de s'embourber, incapable de décider de rien, un rien efflorescent qui se transformait moins en montagne qu'en un inextricable labyrinthe de possibilités dont il fallait sans trêve travailler à faire son deuil. De Gaulle avait dit jadis qu'il arrivait dans l'Orient compliqué avec des idées simples. Ce jour-là, il ne devait pourtant avoir alors guère plus d'une quinzaine d'années, il s'était senti personnellement attaqué, jusqu'à ressentir une pointe de solidarité avec ces fameux « cousins » arabes.

— *J'en viendrai sous peu aux faits qui vous sont reprochés. Auparavant toutefois, j'aimerais vous poser une question que vous jugerez naïve, mais à laquelle votre avocat ne peut objecter et qui me paraît susceptible d'éclairer les débats. Je vous demanderai donc, Monsieur Vilnâï, de nous dire en quelques mots comment vous concevez l'éthique de votre profession.*

C'est peu dire que la question le prit par surprise. Alors qu'il s'imaginait, lui ou bien son père Joseph, prêt à gravir l'escalier sombre d'un immeuble cossu dans une ville détruite et depuis longtemps rasée, on lui demandait à brûle-pourpoint l'impossible : transformer en quelques mots un labyrinthe en autoroute. Non il n'avait pas d'idée sur l'éthique de sa profession, d'abord parce qu'il en avait trop, ensuite parce qu'il était pratiquement seul au monde à l'exercer. Du coin de l'œil il perçut la nervosité de son avocat, prêt à s'envoler comme une immense chauve-souris prise dans un rayon de lumière. Il se sentit tout confus de cette nervosité, un peu parce qu'il payait — ou du moins quelqu'un payait — très cher les services de Me. Schwarzbach, dont les plaidoiries pleines d'onctuosité et d'imparfaits du subjonctif semblaient toujours explorer les extrêmes limites de la langue française, farcies de ce qui à l'oreille du profane sonnait comme des fautes grossières, mais qui se révélait être de très anciennes locutions tombées depuis des siècles en désuétude hors l'enceinte des palais de justice où, pour quelques homologues de Me. Schwarzbach, elles s'étaient

somme toute en partie substituées à... l'éthique précisément. Éphraïm se sentit tout ragaillard de ce cercle, prêt à discourir à perte de vue sur le gouffre qui séparait le droit de l'éthique — et vice versa — mais aussi sur le caractère éminemment composite du droit israélien dans lequel on trouve de tout, depuis les plus anciennes interprétations talmudiques, leurs distinctions fines de l'intention et du faire, *kavana uma'asse*, jusqu'aux versions les plus modernes d'un droit anglo-saxon travaillé par l'éthique protestante constamment assujettie et pliée à la considération trop peu systématique, du moins pour un esprit romain, d'une jurisprudence proliférante. Il décida mentalement de terminer cette phrase française ou presque, lui sembla-t-il. Les mots lui paraissaient plus fiables que les actions. Là se trouvait au fond une bonne partie du problème. Ces mots, on les avait considérés pendant tant de siècles comme le vecteur de la révélation — non pas seulement son vecteur mais bien sa substance, on avait tellement répété que le monde serait tout différent si même une lettre de la Torah venait à faire défaut, qu'il ne fallait pas s'étonner si lui, qui précisément tous les jours s'usait les yeux sur d'innombrables Torah, Talmud, *ketubot* etc. et dont on s'attendait à ce qu'il en répertorie chaque caractère et chaque fioriture, si lui donc en était resté pénétré de part en part ; ce qui bien entendu n'avait rien à voir avec ce que certains nommaient une conviction, moins encore une foi, concept au demeurant bien peu judaïque ; point à la ligne.

Autre problème qu'il n'eut pas le courage d'aborder. Jetant de nouveau un œil sur son avocat, il calcula mentalement que si ses battements d'ailes avaient bien la fréquence qu'il croyait, il devait s'être écoulé de cinq à six secondes depuis que la voix de la présidente l'avait interpellé, ce qui le mettait dans une certaine obligation d'ouvrir la bouche, sans préjudice des insanités qui s'en échapperaient, pour ne pas mentionner les occasionnelles fautes de français qui l'exaspéraient d'autant plus qu'il les entendait sans pouvoir les éviter. Il prit tout juste la peine — plutôt que le temps — de noter ce paradoxe qu'il se sentait bel et bien redevable à cet avocat de ce que lui — ou du moins quelqu'un de proche — lui assurait des émoluments plus que confortables, pour ne pas dire disproportionnés si l'on considérait l'affaire dans une perspective ornithologique (mais les chauves-souris n'étaient-elles pas plutôt des mammifères, comme un

souvenir d'extrême jeunesse le lui soufflait ?). En bref, il avait bien noté comme tout un chacun que le succès social dépend en large partie de cette mystérieuse capacité à exacerber chez les autres les sentiments de devoir ou de reconnaissance mutuelle, jusqu'à en inverser ce qu'on aurait pu naïvement prendre pour leur cours « naturel », un mot qui attirait ces temps-ci toujours plus les guillemets, mentaux comme réels. Assurément il se proposait d'approfondir tout cela en temps utile ; cependant d'un côté il y avait fort à parier que ce temps ne viendrait jamais, et de l'autre, cela ne répondait aucunement à l'intempestive interpellation de la présidente.

— *Madame la Présidente, il me sera difficile de répondre à votre question qui, loin de me paraître naïve, exige à l'évidence le plus grand sérieux allié à la circonspection la plus exacte.*

— *Essayez tout de même !*

Et voilà, on y était ; sa première intervention se soldait comme de juste par un désastre. Avant même le premier bâillement mal réprimé de l'huissier, il avait déjà eu tout loisir de constater que : a) le timbre de sa voix horriblement métallique ne pouvait que lui aliéner la sympathie de l'auditeur le plus conciliant, b) que d'ailleurs on percevait une ironie doublée d'une d'impatience partielle, si ce n'est encore de franche désapprobation, dans la réponse de la Présidente, ponctuée d'un net point d'exclamation, c) qu'à travers son français transpirait un je ne sais quoi d'allemand dans cet appel ridiculement redondant au sérieux et à la circonspection — comme si l'un n'allait pas sans l'autre ! d) qu'il paraissait de fait se poser en donneur de leçons, ce qui n'était pas au fond si éloigné de la vérité, tant et si bien que e) on percevait dans sa réponse dilatoire un soupçon de sarcasme, pour ne pas mentionner que f) tout en affirmant pas si subtilement que cela une certaine supériorité exaspérante, il parvenait — paradoxe pas si paradoxal — à la doubler d'un soupçon d'obséquiosité très juif-de-cour — si même une autre cour — que la Présidente, une femme manifestement pas plus impressionnable que cette — le mot juste lui échappait — de juge d'instruction, n'avait évidemment pas manqué de remarquer, pour l'ajouter dans la longue colonne de ses préjugés, ici au sens le plus littéral du mot — sens que d'ailleurs il lui plut de rencontrer là, sur son chemin,

sans l'avoir en rien prémédité. Comme le cœur lui manquait pour expliciter g), h) et le reste, il se contenta de composer intérieurement une phrase qui n'aurait pas fait rougir Lucien Leuwen en promenade dominicale sur le mail : « Et voilà à peu près les pensées qui occupaient l'esprit de notre héros lorsqu'un équipage déboucha... »

— *Madame la Présidente, j'ai voué ma vie à la recension des manuscrits hébraïques dans le monde. Vous conviendrez que cela ne va pas sans l'intérêt le plus brûlant quant à leur conservation. Enfin les ouvrages que j'ai écrits et dont vous avez bien voulu mentionner le premier, témoignent à eux seuls de mon souci de la diffusion du contenu de ces manuscrits, même si cet aspect ne rentre pas littéralement dans mes attributions. Madame la Présidente, sans entrer dans le détail, vous imaginez aisément qu'en particulier un nombre immense de manuscrits a été détruit pendant la période du nazisme, et qu'un nombre tout aussi grand a disparu sans apparemment laisser de trace. Il nous appartient précisément de retrouver cette trace, lorsqu'elle existe. Je me contenterai de déclarer une fois encore qu'il est absurde de vouloir m'imputer les disparitions qui ont été constatées à la Bibliothèque Nationale de France, et que je suis bien entendu le premier à déplorer.*

Il devina dans les yeux de la présidente et de ses deux confrères que ce petit discours avait produit son effet. Trop facile ; trop pathétique. Il avait été sur le point d'ajouter quelque chose comme : « Je me sens un devoir envers ces feuilles jaunies tout autant qu'envers ceux qui ont prié et pleuré sur elles », mais il s'était retenu à temps. Ne pas aller jusqu'au mauvais goût. Et d'ailleurs pour quoi faire ? Tout cela était vrai ; ou peut-être pas ; il ne le savait simplement plus.

— *J'en viens donc aux faits qui vous sont reprochés.*

— *Madame la Présidente !*

À quoi servait-il que lui, Éphraïm, tente — sans grand succès — de se prémunir contre certaines tentations, quand son propre avocat se vautrait sans retenue dans le mauvais goût et l'obséquiosité ? Me. Schwarzbach lui inspirait à cet instant un mépris violent ; et pourtant, quelques minutes plus tôt, il se sentait redevable à lui de bien vouloir accepter son argent — ou celui de ses proches. Peut-être les scientifiques étaient-ils plus heureux ?

Du moins pouvaient-ils se raccrocher un petit peu à des faits, eux. Mais les faits ne sont pas si têtus qu'on dit ; et puis il avait toujours un tout petit peu méprisé les « scientifiques », quelquefois à son corps défendant.

— *Madame la Présidente, j'ai eu connaissance du fait que lors des interrogatoires de mon client, il a été question de plusieurs disparitions de manuscrits constatées à la Bibliothèque Nationale. Je sais également que Madame la juge d'instruction a enquêté sur plusieurs de ces disparitions — j'hésite à employer le mot de « vol ».*

— *N'hésitez pas, Maître, il convient parfois d'appeler un chat un chat et c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, comme la cour pourra le constater sous peu.*

— *... et que plusieurs témoins ont été interrogés au sujet de ces différents... vols. Mais il convient d'être clair : aujourd'hui, dans ce procès, mon client n'est accusé que d'un seul et unique « vol », celui du manuscrit H63. Suivant la chronologie établie par les responsables des différents départements, seule la disparition de ce manuscrit peut être datée avec une quasi certitude comme étant postérieure à l'année 1998. Les cas des autres manuscrits manquants tombent donc sans exception sous le coup de la prescription afférente à ce type de délit et ces disparitions ne peuvent ici en aucun cas être imputées à mon client. Il lui serait donc préjudiciable de les impliquer dans les débats ou d'y faire référence, et je demande en conséquence qu'aucun manuscrit ou imprimé autre que le H63 ne soit mentionné durant toute la durée du procès.*

Personne et surtout pas Éphraïm ne put ignorer le court instant de silence gêné qui suivit cette intervention qu'il qualifia dédaigneusement en lui-même de « *pilpul* occidental », d'ailleurs bien sommaire par rapport à l'original, songeant que Me. Schwarzbach, s'appuyant sur cette seule argutie absurde et quand bien même dénuée d'imparfait du subjonctif, lui ferait certainement sentir combien il se montrait à la hauteur, assez considérable, de ses émoluments. La présidente était à l'évidence toute prête à ignorer l'objection, plutôt même qu'à la rejeter. Se pliant toutefois à la procédure, ou saisissant l'occasion d'une pause bienvenue, elle marmonna quelque chose qui donnait lieu d'imaginer que la cour allait se retirer

quelques minutes pour délibérer ; ce qu'elle fit, sans daigner gratifier Me. Schwarzbach du moindre regard.

Quelques minutes sont longues, plus longues que la plupart des sauts en parachute, surtout pour ceux qui n'ont jamais sauté en parachute. Or si Éphraïm n'avait jamais sauté en parachute, Joseph lui avait bel et bien sauté, et même sur la Normandie à D-Day + 2, ce qui n'était pas si mal. Curieusement, Éphraïm entreprit d'organiser ces « quelques minutes », qui ne demandaient pourtant pas à l'être. S'il s'examinait avec une attention relativement honnête bien que pas très pénétrante à cet instant *t* — expression empruntée à l'ami physicien — de sa déjà trop longue ligne de vie, il lui fallait constater d'abord une grande envie de fumer qui lui ôtait une partie de ces moyens mentaux, chose qui n'était pas au fond pour lui déplaire. Il se sentait ensuite un peu plus intéressé à son propre procès, ce que l'on pouvait également considérer comme un progrès. En début d'audience, cette histoire judiciaire lui eût apparu comme une ennuyeuse perte de temps fomentée contre lui par des imbéciles mal intentionnés, n'était la crainte de la prison ; les mots de « prison ferme » produisaient un choc destructeur et cathartique, il fallait l'avouer, et c'était aussi simple que cela. Il n'était pas courageux, faisait profession, intérieure et parfois extérieure, de mépriser le courage physique, et pourtant cette lâcheté l'avait dérangé, sans qu'il pût éliminer la gêne en la redoublant, s'accusant par exemple d'une lâcheté seconde devant cette lâcheté première, dialectique qu'il abandonnait sans regret à certains héros de Dostoïevski. Et puis de mépriser son propre avocat, le pincement de honte que celui-ci lui inspirait, n'était guère propice à la concentration. Il avait fallu la personnalité simple et droite de la Présidente pour l'intéresser à nouveau, ô paradoxe, puisque lui-même inspirait à l'évidence à cette femme selon toute apparence épanouie et directe la même aversion que les mêmes héros de Dostoïevski attribuent volontiers à leurs semblables si peu semblables.

Il commençait de sentir plus clairement combien il lui importait de détourner cette audience à son profit, de la retourner en *occasion* ; mais occasion de quoi au juste, c'est ce qu'il était incapable à cette minute de se représenter clairement. Pourtant la chose s'imposait à lui avec une

force qu'il n'avait pas prévue et qui lui déplaisait au plus haut point. La psychanalyse et le reste, il la préférait dans les livres. Bien entendu, si on le réveillait en sursaut à trois heures du matin, il pouvait dissenter à perte de vue sur chacun et surtout chacune des patientes de Freud, ajoutant des remarques de son cru sur les rapports complexes entre l'assimilation, la bourgeoise viennoise et l'hystérie, dont certains, pourtant irréfutables autant qu'on pouvait l'être en la matière, avaient manifestement échappé au Maître. Mais lui, lui, qu'aurait-il été faire dans cette galère ? Non, non, il n'en était pas question — de quoi, au juste ? — il leur montrerait — à qui au juste — une bonne fois — quoi, au juste ? — à cette sale engeance de petits inquisiteurs ignorants qui avaient été jusqu'à commanditer une espèce de commando de barbouzes — en français, une escouade de la Brigade de répression du banditisme — pour venir l'arrêter, lui, Éphraïm Vilnaï, en plein travail, lui passer les menottes et l'« emballer » au vu et au su d'un petit personnel éberlué. Oui, il leur montrerait du moins en quoi ils ne comprenaient rien, mais vraiment rien, se contentant de traiter ces manuscrits, dont d'ailleurs ils eussent été bien en peine de déchiffrer un traître mot, comme des marchandises, ou plus noblement même des propriétés de l'État français, et cela simplement parce qu'il avait plu à — qui sait ? — par exemple son éminence le Cardinal Mazarin, de les dérober, oui dérober, voler, chouraver — il avait appris ce dernier mot récemment, avec une cinquantaine d'années de retard, mais il lui plaisait horriblement — dans on ne sait trop quelle synagogue, à moins qu'il ne se les soit fait offrir par une bande d'affreux marchands juifs à bonnets pointus, toujours prêts à venir lécher le plancher devant son altesse — non, son éminence — s'ils en pouvaient retirer un avantage sonnante et rébuchant, un marché comme on dit aujourd'hui. Oui, en fin de compte l'État français avait bel et bien acquis des manuscrits en échange d'inavouables allégeances, de douteuses parts de marché, quand ce n'était pas pire encore. Et que dire des confiscations de Vichy jamais restituées aux héritiers ignorants de propriétaires partis en fumée, des rapines de Napoléon, ou de la guerre de succession d'Espagne et de toutes ces turpitudes que les livres d'histoires exaltaient et que les administrations protégeaient du manteau de leur respectable immobilisme.